

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC SAUER-PECHELBRONN

Numéro SIRET : **20001305000014**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE WOERTH**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **CCSP - BUDGET PRINCIPAL**

ANNEE 2016

SOMMAIRE**I. Informations générales**

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.18 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.20 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXES**Jointes****Sans Objet****A - Eléments du bilan**

- p.21 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie X
p.22 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes X
p.24 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux X
p.25 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours X
p.26 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture X
p.28 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement X
p.29 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N X
p.30 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme X
p.31 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes X
p.32 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements X
p.33 A4 - Etat des provisions X
p.34 A5 - Etalement des provisions X
p.35 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses X
p.36 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes X
p.37 A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement X
p.38 A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement X
p.39 A8 - Etat des charges transférées X
p.40 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers X
p.41 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) X
p.42 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) X
p.43 A10.3 - Opérations liées aux cessions X
p.44 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) X
p.45 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) X
p.46 A11 - Etat des travaux en régie X
p.47 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale X

B - Engagements hors bilan

- p.48 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement X
p.49 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement X
p.50 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail X
p.51 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé X
p.52 B1.5 - Etat des autres engagements donnés X
p.53 B1.6 - Etat des engagements reçus X
p.54 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions X
p.55 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents X
p.56 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents X
p.57 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale X

C - Autres éléments d'informations

- p.58 C1.1 - Etat du personnel X
p.60 C1.2 - Action de formation des élus X
p.61 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier X
p.62 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement X
p.63 C3.2 - Liste des établissements publics créés X
p.64 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe X
p.65 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe X
p.66 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes X
p.71 C3.6 - Identification des flux croisés X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.72 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes X
p.73 D2 - Arrêté et signatures X

Code INSEE

67110

CC SAUER-PECHELBRONN

CCSP - BUDGET PRINCIPAL

0-D_CC_023_201701-3F

I - INFORMATIONS GENERALES

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	18 223
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	236
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 053 826,00	3 053 826,00	165,44	25,95

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	294,25	0,00
2	Produit des impositions directes/population	194,09	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	312,28	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	69,57	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	66,73	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	21,08%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94,23	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	22,28%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le


 CA 2016

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-020-201704-BF

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiché le

Revenir
à l'état

CA 2016

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-023-201704-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 5 696 935,88	G 5 715 576.58
	Section d'investissement	B 3 880 678.09	H 986 182.59
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 1 610 499.42 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 2 694 875.76 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		9 577 613.97 = A+B+C+D	11 007 134.35 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 0.00	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	= E+F 0.00	= K+L 0.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 5 696 935.88	= G+I+K 7 326 076.00
	Section d'investissement	= B+D+F 3 880 678.09	= H+J+L 3 681 058.35
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 9 577 613.97	= G+H+I+J+K+L 11 007 134.35

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

CA 2016

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-020-201704-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

CA 2016

ID : 007-200913050-20170416-D-CC-023-201704-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	927 050,00	901 670,10	0,00	0,00	25 379,90
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 130 442,00	1 130 432,28	0,00	0,00	9,72
014	Atténuations de produits	1 936 599,92	1 936 599,92	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	955 355,00	856 344,99	0,00	0,00	99 010,01
Total des dépenses de gestion courante		4 949 446,92	4 825 047,29	0,00	0,00	124 399,63
66	Charges financières	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles	696 573,04	537 146,31	0,00	0,00	159 426,73
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	4 508,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 655 527,96	5 362 193,60	0,00	0,00	293 334,36
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 271 094,33				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	326 035,63	334 742,28			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 597 129,96	334 742,28			1 262 387,68
TOTAL		7 252 657,92	5 696 935,88	0,00	0,00	1 555 722,04
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	40 000,00	56 422,61	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	127 700,00	161 307,70	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 810 809,00	3 860 562,02	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 609 398,04	1 590 608,54	0,00	0,00	18 789,50
75	Autres produits de gestion courante	12 800,00	14 936,20	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		5 600 707,04	5 683 837,07	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	50,00	47,66	0,00	0,00	2,34
77	Produits exceptionnels	24 700,00	6 833,74	0,00	0,00	17 866,26
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 625 457,04	5 690 718,47	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	16 701,46	24 858,11			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		16 701,46	24 858,11			0,00
TOTAL		5 642 158,50	5 715 576,58	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		(3) 1 610 499,42				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiché le

Reçu en

CA 2016

ID : 067-200013050-20170419-D-CC-022-201701-F

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	239 400,00	18 282,63	0,00	221 117,37
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	718 100,00	303 154,95	0,00	414 945,05
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 240 000,00	946 283,09	0,00	293 716,91
Total des dépenses d'équipement		2 197 500,00	1 267 720,67	0,00	929 779,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 588 099,31	2 588 099,31	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	67 745,76			
Total des dépenses financières		2 655 845,07	2 588 099,31	0,00	67 745,76
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 853 345,07	3 855 819,98	0,00	997 525,09
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	16 701,46	24 858,11		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		16 701,46	24 858,11		0,00
TOTAL		4 870 046,53	3 880 678,09	0,00	989 368,44
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	454 812,50	573 953,94	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		454 812,50	573 953,94	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	29 125,96	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	120 000,00	45 132,10	0,00	74 867,90
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	3 228,31	3 228,31	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		123 228,31	77 486,37	0,00	45 741,94
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		578 040,81	651 440,31	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	1 271 094,33			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	326 035,63	334 742,28		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 597 129,96	334 742,28		1 262 387,68
TOTAL		2 175 170,77	986 182,59	0,00	1 188 988,18
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		2 694 875,76			

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

CA 2016

ID : 067-200013050-20170410-D_CC-022-201701

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

Berser

Levrault

CA 2016

ID : 067-200013050-20170416-D-CC-020-201704-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	901 670,10		901 670,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 130 432,28		1 130 432,28
014	Atténuations de produits	1 936 599,92		1 936 599,92
65	Autres charges de gestion courante	856 344,99		856 344,99
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	537 146,31	8 706,65	545 852,96
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	326 035,63	326 035,63
Dépenses de fonctionnement - Total		5 362 193,60	334 742,28	5 696 935,88
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 701,46	16 701,46
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	<i>Differences sur réalisations d'immobilisations</i>		8 156,65	8 156,65
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	18 282,63	0,00	18 282,63
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	303 154,95	0,00	303 154,95
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	946 283,09	0,00	946 283,09
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 588 099,31	0,00	2 588 099,31
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		3 855 819,98	24 858,11	3 880 678,09
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Annexe le

CA 2016

ID : 067-200013050-20170410-D-CC-020-201704-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	56 422,61		56 422,61
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	161 307,70		161 307,70
73	Impôts et taxes	3 860 562,02		3 860 562,02
74	Dotations, subventions et participations	1 590 608,54		1 590 608,54
75	Autres produits de gestion courante	14 936,20		14 936,20
76	Produits financiers	47,66	0,00	47,66
77	Produits Exceptionnels	6 833,74	24 858,11	31 691,85
Recettes de fonctionnement - Total		5 690 718,47	24 858,11	5 715 576,58
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015				1 610 499,42

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	45 132,10	0,00	45 132,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 228,31		3 228,31
13	Subventions d'investissement	573 953,94	0,00	573 953,94
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	<i>Plus-Values de cession</i>		150,00	150,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	8 556,65	8 556,65
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	29 125,96	0,00	29 125,96
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		326 035,63	326 035,63
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		651 440,31	334 742,28	986 182,59
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015				2 694 875,76

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

CA 2016

ID : 007-200913050-20170416-D-CC-029-20170416-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	927 050,00	901 670,10	0,00	0,00	25 379,90
60611	Eau et assainissement	5 600,00	3 269,64	0,00	0,00	2 330,36
60612	Énergie - Électricité	41 000,00	34 210,96	0,00	0,00	6 789,04
60613	Chauffage urbain	8 800,00	9 105,36	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	19 000,00	18 913,98	0,00	0,00	86,02
60622	Carburants	16 500,00	13 872,50	0,00	0,00	2 627,50
60623	Alimentation	1 450,00	1 116,51	0,00	0,00	333,49
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	3 687,26	0,00	0,00	1 312,74
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	19 602,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	2 500,00	1 749,86	0,00	0,00	750,14
6064	Fournitures administratives	10 000,00	15 905,72	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	8 420,66	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 500,00	300,00	0,00	0,00	1 200,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	30 000,00	3 555,37	0,00	0,00	26 444,63
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	16 448,04	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	1 452,78	0,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	24 000,00	29 204,65	0,00	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	6 000,00	73,31	0,00	0,00	5 926,69
6156	Maintenance	112 000,00	105 710,25	0,00	0,00	6 289,75
6168	Autres primes d'assurance	30 000,00	28 376,57	0,00	0,00	1 623,43
617	Etudes et recherches	10 000,00	85 088,80	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	4 095,73	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	5 348,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	117,20	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 300,00	1 312,82	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	55 000,00	7 440,00	0,00	0,00	47 560,00
6228	Divers	12 000,00	20 118,70	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	4 323,27	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	3 989,10	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	696,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	23 000,00	18 788,30	0,00	0,00	4 211,70
6237	Publications	21 400,00	15 321,20	0,00	0,00	6 078,80
6238	Divers	6 700,00	618,00	0,00	0,00	6 082,00
6247	Transports collectifs	20 000,00	9 473,31	0,00	0,00	10 526,69
6255	Frais de déménagement	0,00	3 363,85	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

CA 2016

ID : 067-200913050-20170416-D-CC-029-20170416-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6256	Missions	7 000,00	9 623,60	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	12 000,00	11 441,05	0,00	0,00	558,95
6261	Frais d'affranchissement	21 600,00	20 701,46	0,00	0,00	898,54
6262	Frais de télécommunications	43 000,00	37 720,68	0,00	0,00	5 279,32
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 500,00	4 166,51	0,00	0,00	333,49
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	345 000,00	313 030,93	0,00	0,00	31 969,07
63512	Taxes foncières	8 200,00	8 281,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	500,00	675,17	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 130 442,00	1 130 432,28	0,00	0,00	9,72
6218	Autre personnel extérieur	130 492,00	144 965,88	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	3 176,68	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	11 250,00	10 754,65	0,00	0,00	495,35
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	350,00	1 915,82	0,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	450 000,00	468 389,28	0,00	0,00	0,00
6413	Personnel non titulaire	145 000,00	131 643,95	0,00	0,00	13 356,05
64168	Autres emplois d'insertion	65 000,00	60 157,59	0,00	0,00	4 842,41
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	107 000,00	108 472,97	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	127 000,00	117 085,20	0,00	0,00	9 914,80
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	11 500,00	11 684,25	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 000,00	26 627,68	0,00	0,00	1 372,32
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 000,00	5 751,00	0,00	0,00	1 249,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 350,00	2 675,26	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	16 000,00	18 103,97	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	25 000,00	19 028,10	0,00	0,00	5 971,90
014	Atténuations de produits	1 936 599,92	1 936 599,92	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contribution	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73921	Attributions de compensation	716 726,92	716 726,92	0,00	0,00	0,00
73923	Reversements sur FNGIR	1 219 873,00	1 219 873,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	955 355,00	856 344,99	0,00	0,00	99 010,01
6531	Indemnités	79 500,00	78 150,81	0,00	0,00	1 349,19
6532	Frais de mission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	3 150,00	3 220,75	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	21 100,00	20 774,22	0,00	0,00	325,78
6541	Créances admises en non-valeur	9 870,00	7 196,25	0,00	0,00	2 673,75
6542	Créances éteintes	0,00	680,85	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	185 175,00	183 072,64	0,00	0,00	2 102,36
6558	Autres contributions obligatoires	290,00	0,00	0,00	0,00	290,00
65737	Autres établissements publics locaux	3 120,00	4 477,50	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

CA 2016

ID : 007-200913050-20170416-D-CC-029-20170416-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65738	Autres organismes publics	2 650,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	650 500,00	558 336,97	0,00	0,00	92 163,03
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	435,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		4 949 446,92	4 825 047,29	0,00	0,00	124 399,63
66	Charges financières (b)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	696 573,04	537 146,31	0,00	0,00	159 426,73
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	173,27	0,00	0,00	9 826,73
6748	Autres subventions exceptionnelles	686 073,04	536 973,04	0,00	0,00	149 100,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	4 508,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 655 527,96	5 362 193,60	0,00	0,00	293 334,36
023	Virement à la section d'investissement	1 271 094,33	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	326 035,63	334 742,28			0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	8 556,65			0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées €	0,00	150,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co.	326 035,63	326 035,63			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 597 129,96	334 742,28			1 262 387,68
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 597 129,96	334 742,28			1 262 387,68
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 252 657,92	5 696 935,88	0,00	0,00	1 555 722,04
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Amiché le

Reçu en

CA 2016

ID : 067 200013050 20170410 D_CC_022_201701_BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	40 000,00	56 422,61	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	40 000,00	56 422,61	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	127 700,00	161 307,70	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	40 000,00	64 436,50	0,00	0,00	0,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	69 550,00	79 917,61	0,00	0,00	0,00
70875	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	5 150,00	5 466,23	0,00	0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et v	13 000,00	11 487,36	0,00	0,00	1 512,64
73	Impôts et taxes	3 810 809,00	3 860 562,02	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 000 000,00	3 002 255,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	404 399,00	404 399,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	64 562,00	63 171,00	0,00	0,00	1 391,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	67 008,00	67 004,00	0,00	0,00	4,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	18 334,00	0,00	0,00	0,00
7321	Attribution de compensation	22 840,00	22 840,93	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et	190 000,00	213 763,00	0,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	62 000,00	68 692,09	0,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	103,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 609 398,04	1 590 608,54	0,00	0,00	18 789,50
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	722 000,00	719 376,00	0,00	0,00	2 624,00
74126	Dotation de compensation des groupements de comm	498 000,00	496 573,00	0,00	0,00	1 427,00
74711	Emplois jeunes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	9 000,00	8 322,30	0,00	0,00	677,70
7472	Régions	27 590,00	6 794,20	0,00	0,00	20 795,80
7473	Départements	15 000,00	16 060,00	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Autres groupements	24 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
7478	Autres organismes	105 261,04	217 270,41	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profe	3 328,00	3 328,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professi	0,00	66 765,63	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	148,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des tax	226,00	78,00	0,00	0,00	148,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe	55 893,00	55 893,00	0,00	0,00	0,00
748371	Dotation d'équipement des territoires ruraux	149 100,00	0,00	0,00	0,00	149 100,00
75	Autres produits de gestion courante	12 800,00	14 936,20	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	12 300,00	13 165,70	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	500,00	1 770,50	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		5 600 707,04	5 683 837,07	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	50,00	47,66	0,00	0,00	2,34
761	Produits de participations	50,00	47,66	0,00	0,00	2,34
77	Produits exceptionnels (c)	24 700,00	6 833,74	0,00	0,00	17 866,26
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	8 700,00	959,50	0,00	0,00	7 740,50
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestio	16 000,00	4 811,41	0,00	0,00	11 188,59
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	429,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	83,83	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiché le

Reçu en

CA 2016

ID : 067-200013050-20170419-D-CC-022-201701-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 625 457,04	5 690 718,47	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	16 701,46	24 858,11			0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en	0,00	8 156,65			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	16 701,46	16 701,46			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 701,46	24 858,11			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 642 158,50	5 715 576,58	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		1 610 499,42				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Amchère le

Reçu en

CA 2016

ID : 067 200013050 20170419 D CC 022 201701 BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	239 400.00	18 282,63	0,00	221 117.37
2031	Frais d'études	219 400.00	0,00	0,00	219 400.00
2051	Concessions et droits similaires	20 000.00	18 282,63	0,00	1 717.37
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	718 100.00	303 154,95	0,00	414 945.05
2111	Terrains nus	275 000.00	0,00	0,00	275 000.00
21318	Autres bâtiments publics	0.00	31 635,14	0,00	0.00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	165 000.00	4 350,00	0,00	160 650.00
2138	Autres constructions	90 000.00	8 019,60	0,00	81 980.40
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales, agencement	0.00	0,00	0,00	0.00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0.00	0,00	0,00	0.00
21571	Matériel roulant - Voirie	55 000.00	122 392,56	0,00	0.00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	12 000.00	23 799,68	0,00	0.00
2161	Oeuvres et objets d'art	0.00	0,00	0,00	0.00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	30 600.00	1 150,70	0,00	29 449.30
2182	Matériel de transport	0.00	75 798,02	0,00	0.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	35 000.00	19 135,73	0,00	15 864.27
2184	Mobilier	2 500.00	2 344,80	0,00	155.20
2188	Autres immobilisations corporelles	53 000.00	14 528,72	0,00	38 471.28
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 240 000.00	946 283,09	0,00	293 716.91
2313	Constructions	1 240 000.00	944 394,29	0,00	295 605.71
2314	Constructions sur sol d'autrui	0.00	1 888,80	0,00	0.00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		2 197 500.00	1 267 720,67	0,00	929 779.33
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
1321	Etat et établissements nationaux	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0,00	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	2 588 099.31	2 588 099,31	0,00	0.00
276351	GFP de rattachement	2 588 099.31	2 588 099,31	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	67 745.76			
Total des dépenses financières		2 655 845.07	2 588 099,31	0,00	67 745.76
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 853 345.07	3 855 819,98	0,00	997 525.09
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	16 701.46	24 858,11		0.00
Charges transférées (6)		16 701.46	24 858,11		0.00
13911	Etat et établissements nationaux	994.70	994,70		0.00
13912	Régions	1 240.00	1 240,00		0.00
13913	Départements	2 227.77	2 227,77		0.00
139141	Communes membres du GFP	11 962.50	11 962,50		0.00
13918	Autres	276.49	276,49		0.00
13938	Autres	0.00	0,00		0.00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0.00	8 156,65		0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		16 701.46	24 858,11		0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 870 046.53	3 880 678,09	0,00	989 368.44

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL		Annexe le	CA	2016
		ID : 067-200013050-20170419-D_CC_022-201701-3F		
III - VOTE DU BUDGET			III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES			B1	
Pour information				
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015				0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiché le

Reçu en préfecture

CA 2016

ID : 067-200913050-20170416-D-CC-029-201704-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	454 812.50	573 953,94	0,00	0.00
1311	Etat et établissements nationaux	80 000.00	0,00	0,00	80 000.00
1312	Régions	0.00	25 000,00	0,00	0.00
1313	Départements	209 000.00	466 706,04	0,00	0.00
13141	Communes membres du GFP	59 812.50	61 437,50	0,00	0.00
1318	Autres	40 000.00	0,00	0,00	40 000.00
1321	Etat et établissements nationaux	0.00	0,00	0,00	0.00
1322	Régions	0.00	20 810,40	0,00	0.00
1323	Départements	0.00	0,00	0,00	0.00
13241	Communes membres du GFP	11 000.00	0,00	0,00	11 000.00
1328	Autres	0.00	0,00	0,00	0.00
1341	D-R - Dotation d'équipement des territoires ruraux	55 000.00	0,00	0,00	55 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		454 812.50	573 953,94	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	123 228.31	48 360,41	0,00	74 867.90
10222	F.C.T.V.A.	120 000.00	45 132,10	0,00	74 867.90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 228.31	3 228,31	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
2118	Autres terrains	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	29 125,96	0,00	0.00
2313	Constructions	0.00	29 125,96	0,00	0.00
024	Produits de cessions	0.00		0,00	
Total des recettes financières		123 228.31	77 486,37	0,00	45 741.94
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		578 040.81	651 440,31	0,00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 271 094.33			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	326 035.63	334 742,28		0.00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0.00	150,00		0.00
21571	Matériel roulant - Voirie	0.00	8 556,65		0.00
28031	Amortissements des frais d'études	0.00	0,00		0.00
28051	Concessions et droits similaires	20 465.72	20 465,72		0.00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	864.60	864,60		0.00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	40 524.00	40 524,00		0.00
281318	Autres bâtiments publics	59 146.00	59 146,00		0.00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	330.00	330,00		0.00
28138	Autres constructions	111 249.00	111 249,00		0.00
281538	Autres réseaux	9 727.13	9 727,13		0.00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	639.46	639,46		0.00
281571	Matériel roulant	7 957.00	7 957,00		0.00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	13 643.00	13 643,00		0.00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	14 475.00	14 475,00		0.00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 927.00	15 927,00		0.00
28184	Mobilier	1 954.37	1 954,37		0.00
28188	Autres immobilisations corporelles	29 133.35	29 133,35		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 597 129.96	334 742,28		1 262 387.68
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 597 129.96	334 742,28		1 262 387.68

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

Recevoir

CA 2016

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-020-201704-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 175 170,77	986 182,59	0,00	1 188 988,18
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015	2 694 875,76			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

CA 2016

ID : 067-200013050-20170419-D-CC-022-201701-BF

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	0,00	^A 0,00	0,00	0,00	^B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortisse- ment (7)	Possibilité de rembourse- ment anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart entre ces indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Envoyé en préfecture le 25/04/2017
 Reçu en préfecture le 25/04/2017
 Affiché le
 D : 067-200013050120170410-D_CC_023_201701-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

CA 2016

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-023-201704-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-201704

CA 023 201701-3F 2016

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS**

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-201704

CA 2016

0-D CC 023 201701-3F

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

CA 2016

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-020-201704-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		84 447.22	16 701.46
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		84 447.22	16 701.46
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	16 701.46	16 701.46
020	Dépenses imprévues (investissement)	67 745.76	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	67 745.76	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	16 701,46	0,00	0,00	16 701,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

CA 2016

ID : 067-200013050-20170-16-D-CC-023-201701-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A6.2

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 717 129.96	III 371 167.73
Ressources propres externes de l'année (a)		120 000.00	45 132.10
10222	Dotations, fonds divers et réserves	120 000.00	45 132.10
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		1 597 129.96	326 035.63
28031	Amortissement des immobilisations	0.00	0.00
28051	Amortissement des immobilisations	20 465.72	20 465.72
28121	Amortissement des immobilisations	864.60	864.60
28128	Amortissement des immobilisations	40 524.00	40 524.00
281318	Amortissement des immobilisations	59 146.00	59 146.00
28135	Amortissement des immobilisations	330.00	330.00
28138	Amortissement des immobilisations	111 249.00	111 249.00
281538	Amortissement des immobilisations	9 727.13	9 727.13
281568	Amortissement des immobilisations	639.46	639.46
281571	Amortissement des immobilisations	7 957.00	7 957.00
28158	Amortissement des immobilisations	13 643.00	13 643.00
28181	Amortissement des immobilisations	14 475.00	14 475.00
28183	Amortissement des immobilisations	15 927.00	15 927.00
28184	Amortissement des immobilisations	1 954.37	1 954.37
28188	Amortissement des immobilisations	29 133.35	29 133.35
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 271 094.33	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	371 167.73	0.00	2 694 875.76	3 228,31	3 069 271,80

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 16 701,46
Ressources propres disponibles	IV 3 069 271,80
Solde	V = IV - II (3) + 3 052 570,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
 ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A
 LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
 ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A
 LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2016
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)							
Dépenses nettes (a-c)							
RECETTES (b)							
Recettes nettes (b-d)							

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Article le

CA 2016

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-029-201704-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	550.00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	8 556.65

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiché le

Reçu en

CA 2016

ID : 067-200013050-20170410-D-CC-022-201701-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A10.4

VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES
 ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			0.00	
Acquisitions à titre gratuit			0.00	
Mise à disposition			0.00	
Affectation			0.00	
Mises en concession ou affermage			0.00	
Divers			0.00	
TOTAL GENERAL		0,00	0.00	

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

CA 2016

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-020-201704-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A10.5

VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES
 ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiché le

Renseigner

CA 2016

ID : 067-200013050-20170419-D_CC_022-201701-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	5 690 718,47
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiché le

Reçu en

CA 2016

ID : 067-200013050-20170419-D_CC_022-201701-3F

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	
---	--

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	5 690 718,47
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D CC_023_201701-3F

CA 2016

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-201704

0-D CA 023 201701-3F 2016

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
CCSP BUDGET PRINCIPAL	3 500.00€	SOUTIEN OBTENSION DU BAF
CCSP BUDGET PRINCIPAL	14 800.00€	SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BATI ANCIEN
Personnes de droit public		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
CCSP BUDGET PRINCIPAL	26 600.00€	OCM AVANCE SUBV REGION PR LES ENTREPRISE
CCSP BUDGET PRINCIPAL	26 600.00€	OCM AIDE DIRECTE SUR DOSSIERS ENTREPRISE
CCSP BUDGET PRINCIPAL	2 500.00€	ADHESION CLER RESEAU TEPOS
CCSP BUDGET PRINCIPAL	2 500.00€	SOUTIEN VOYAGES ET CLASSES DECOUVERTES C
CCSP BUDGET PRINCIPAL	26 600.00€	OCM AVANCE SUBV ETAT PR LES ENTREPRISES
COLLEGE MARECHAL DE MAC MAHON	6 150.00€	PARTICIPATION SELON CONVENTION COLLEGE W
FDMJC DU BAS RHIN	123 480.00€	FONCTIONNEMENT SERVICE ANIMATION POSTE
FDMJC DU BAS RHIN	10 000.00€	FONCTIONNEMENT SERVICE ANIMATION ACTIONS
SYCOPARC	3 120.00€	PARTICIPATION MUT ARCHI
Autres		
AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU BAS RHIN	14 579.00€	PARTICIPATION PAR HAB 0€80
AMROF	11 000.00€	PARTICIPATION SELON CONVENTION
AMROF	1 329.00€	VISITES GUIDEES FORFAIT
ASS MUSEE DU PETROLE	2 000.00€	PARTICIPATION SELON CONVENTION COLLECTIO
ASS MUSEE DU PETROLE	4 323.00€	PARTICIPATION SELON CONV SOLDE 2014 2015
ASS MUSEE DU PETROLE	32 100.00€	PARTICIPATION SELON CONVENTION POSTE
ASSOC ACTION SOCIALE BAS RHIN	36 386.00€	FONCTIONNEMENT RAM
ASSOC ACTION SOCIALE BAS RHIN	57 434.00€	FONCTIONNEMENT HALTE GARDERIE MORSEBRONN
CAUE BAS RHIN	250.00€	ADHESION PAR PROJETS PORTES
ECMU VALLEE DE LA SAUER	40 575.00€	PARTICIPATION SELON CONVENTION
ECMU VALLEE DE LA SAUER	10 000.00€	PARTICIPATION SELON CONV SOLDE 2015
FEDERATION PAC	13 000.00€	SUBVENTION SELON CONV POSTE ACTIONS 2015
FEDERATION PAC	15 000.00€	SUBVENTION SELON CONVENTION POSTE ACTION
MISSION LOCALE ALSACE DU NORD	12 700.00€	PARTICIPATION PAR JEUNES
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SAUER PEHELBRONN	21 000.00€	PARTICIPATION SELON CONV SOLDE 2015
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SAUER PEHELBRONN	35 000.00€	FONCTIONNEMENT SERVICE PERSONNEL
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SAUER PEHELBRONN	101 000.00€	PARTICIPATION SELON CONVENTION
TOTAL GENERAL	653 526,00	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D-CC-023-201701-3F

CA 2016

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXE

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

C1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

GRADES OU EMPLOIS(1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1.00		1.00	1.00		1.00
D.G.S. DE 10 000 A 20 000 HABITANTS	A	1.00		1.00	1.00		1.00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10.00		10.00	7.90		7.90
ATTACHE PRINCIPAL	A	1.00		1.00	0.80		0.80
REDACTEUR	B	4.00		4.00	2.80		2.80
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL DE 1RE CLASSE	C	1.00		1.00	1.00		1.00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL DE 2ME CLASSE	C	1.00		1.00	1.00		1.00
ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2ME CLASSE	C	3.00		3.00	2.30		2.30
FILIERE TECHNIQUE (c)		5.00	0.31	5.31	4.31		4.31
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1.00		1.00	1.00		1.00
INGENIEUR	A	1.00		1.00	1.00		1.00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	B	1.00		1.00			
ADJOINT TECHNIQUE PPAL DE 2ME CLASSE	C	1.00		1.00	1.00		1.00
ADJOINT TECHNIQUE DE 2ME CLASSE	C	1.00	0.31	1.31	1.31		1.31
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)		1.00		1.00	1.00		1.00
Opérateur des A.P.S.	C	1.00		1.00	1.00		1.00
FILIERE CULTURELLE (h)			1.18	1.18	1.18		1.18
ADJOINT DU PATRIMOINE DE 2ME CLASSE	C		1.18	1.18	1.18		1.18
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE (j)							
EMPLOI NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		17.00	1.49	18.49	15.39		15.39

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ;

un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXE

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
AGENT ADMINISTRATIF	C	OTR			A	} Contrats aidés
AGENT ADMINSTRATIF	C	OTR			A	
AGENT TECHNIQUE	C	OTR			A	
AGENT TECHNIQUE POLYVALENT	C	OTR			A	
ANIMATEUR ECONOMIE	A	TECH			A	
ASSISTANTE DE GESTION ADMINISTRATIVE	C	ADM			A	
CHARGEE DE MISSIONS TECHNICIENNE PA	A	TECH			A	
CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE	C	OTR			A	
STAGIAIRE	C	OTR			A	
STAGIAIRE	C	OTR			A	
STAGIAIRE	C	OTR			A	
STAGIAIRE	C	OTR			A	
STAGIAIRE	C	OTR			A	
TECHNICIEN CONSEILLER ESPACE INFO EN	C	OTR			A	
TECHNICIEN SIG TIC	B	TECH			A	
TOTAL GENERAL						CDD CDD

IV - ANNEXE

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation

PM : Police.

OTR : Mission non rattachable à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 25/04/2017
 Reçu en préfecture le 25/04/2017
 Affiché le
 ID : 067-200013050-20170410-D_CC_023_201701-BF

Envoyé en préfecture le 25/04/2017

Reçu en préfecture le 25/04/2017

Affiché le

Recevoir

Levraut

CA 2016

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-023-201704-BF

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2016**

C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-201704-0-D CA 023 201701-3F

2016

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 25/04/2017

Reçu en préfecture le 25/04/2017

Affiché le

Berger
Levrault

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D CA 023 201701-3F

2016

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Envoyé en préfecture le 25/04/2017

Reçu en préfecture le 25/04/2017

Affiché le

Berger
Levrault

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D-CC-023-201701-15F

CA 2016

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 870 046.53	3 880 678.09	0.00	989 368,44
RECETTES	4 870 046.53	3 681 058.35	0.00	1 188 988,18
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 252 657.92	5 696 935.88	0.00	1 555 722,04
RECETTES	7 252 657.92	7 326 076.00	0.00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 - AF - ASSOCIATION FONCIERE VALLEE (1)

BUDGET : AF - ASSOCIATION FONCIERE VALLEE N°SIRET : 29670288900019				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	289.67	0.00	0.00	289,67
RECETTES	289.67	289.67	0.00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	62 463.00	4 128.44	0.00	58 334,56
RECETTES	62 463.00	62 430.05	0.00	32,95

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - CCSP - BA SITE ECONOMIQUE NORD A WOERTH (1)

BUDGET : CCSP - BA SITE ECONOMIQUE NORD A WOERTH N°SIRET : 20001305000162				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	588 726.17	468 051.07	0.00	120 675,10
RECETTES	588 726.17	563 450.42	0.00	25 275,75
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	98 647.16	87 632.76	0.00	11 014,40
RECETTES	98 647.16	98 647.16	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE BATIMENTS D ACTIVITES (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE BATIMENTS D ACTIVITES N°SIRET : 20001305000048				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	104 503.89	90 559.89	0.00	13 944,00
RECETTES	104 503.89	96 503.89	0.00	8 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	71 655.45	40 765.63	0.00	30 889,82
RECETTES	71 655.45	65 628.49	0.00	6 026,96

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE CADT FLECKENSTEIN		N°SIRET : 20001305000030		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	233 089.77	209 951.91	0.00	23 137,86
RECETTES	233 089.77	164 140.35	0.00	68 949,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	80 000.00	18 807.80	0.00	61 192,20
RECETTES	80 000.00	81 860.16	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE A DURRENBACH (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE A DURRENBACH		N°SIRET : 20001305000071		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	255 447.17	221 855.40	0.00	33 591,77
RECETTES	255 447.17	155 038.79	0.00	100 408,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	184 080.34	82 166.80	0.00	101 913,54
RECETTES	184 080.34	184 166.07	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH		N°SIRET : 20001305000139		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 712 985.86	1 093 173.61	0.00	2 619 812,25
RECETTES	3 712 985.86	1 171 246.39	0.00	2 541 739,47
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	99 415.00	97 358.07	0.00	2 056,93
RECETTES	99 415.00	99 173.43	0.00	241,57

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE JARDINS DES BRUMES (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE JARDINS DES BRUMES		N°SIRET : 20001305000097		
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
RECETTES	0.00	0.00	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH N°SIRET : 20001305000147				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 462 796.33	1 340 974.83	0.00	121 821,50
RECETTES	1 462 796.33	700 235.33	0.00	762 561,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	159 000.00	154 281.45	0.00	4 718,55
RECETTES	159 000.00	128 655.00	0.00	30 345,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT INNOVANT PREUSCHDORF (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE PB BATIMENT INNOVANT PREUSCHDORF N°SIRET : 20001305000154				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	406 544.72	233 624.17	0.00	172 920,55
RECETTES	406 544.72	252 493.60	0.00	154 051,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	158 665.00	23 380.46	0.00	135 284,54
RECETTES	158 665.00	165 508.86	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIE HELIONS (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE PRODUCTION ENERGIE HELIONS N°SIRET : 20001305000105				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	236 900.00	234 088.54	0.00	2 811,46
RECETTES	236 900.00	229 220.62	0.00	7 679,38
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 679.38	0.00	0.00	7 679,38
RECETTES	7 679.38	7 679.38	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE SERVICE ORDURES MENAGERES (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE SERVICE ORDURES MENAGERES N°SIRET : 20001305000113				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 000 000.00	1 924 949.16	0.00	75 050,84
RECETTES	2 000 000.00	1 895 397.63	0.00	104 602,37

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ZA POLE BOIS A HEGENEY (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ZA POLE BOIS A HEGENEY N°SIRET : 20001305000121				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	864 030.78	857 973.28	0.00	6 057,50
RECETTES	864 030.78	864 030.78	0.00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	436 299.89	430 620.39	0.00	5 679,50
RECETTES	436 299.89	430 242.39	0.00	6 057,50

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ZAC SUD A WOERTH (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ZAC SUD A WOERTH N°SIRET : 20001305000063				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 137 427.22	735 312.91	0.00	402 114,31
RECETTES	1 137 427.22	335 555.61	0.00	801 871,61
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 312 587.61	732 079.82	0.00	580 507,79
RECETTES	1 312 587.61	825 007.30	0.00	487 580,31

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ZAC THERMALE MORSBRONN (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ZAC THERMALE MORSBRONN N°SIRET : 20001305000055				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	967 347.98	922 067.78	0.00	45 280,20
RECETTES	967 347.98	967 347.98	0.00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	516 536.81	471 256.61	0.00	45 280,20
RECETTES	516 536.81	471 303.11	0.00	45 233,70

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ZONE ACTIVITES WILLENBACH (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ZONE ACTIVITES WILLENBACH N°SIRET : 20001305000089				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	910 038.92	755 036.62	0.00	155 002,30
RECETTES	910 038.92	910 038.92	0.00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	527 165.77	372 159.86	0.00	155 005,91
RECETTES	527 165.77	372 161.17	0.00	155 004,60

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D-CC-023-201701-FF

CA 2016

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

2 - CCSP - BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ESCHBACH (1)

BUDGET : CCSP - BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ESCHBACH N°SIRET : 2000130500022				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 369 186.46	1 362 902.24	0.00	6 284,22
RECETTES	1 369 186.46	833 445.83	0.00	535 740,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 198 620.18	656 595.33	0.00	542 024,85
RECETTES	1 198 620.18	1 192 335.96	0.00	6 284,22

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - RIE - REGIE D'EXPLOITATION FLECK (1)

BUDGET : RIE - REGIE D'EXPLOITATION FLECK N°SIRET : 44191107000015				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	261 606.30	75 070.62	0.00	186 535,68
RECETTES	261 606.30	196 606.30	0.00	65 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	675 878.51	591 322.77	0.00	84 555,74
RECETTES	675 878.51	667 083.82	0.00	8 794,69

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 380 967.77	12 481 320.96	0.00	4 899 646,81
RECETTES	17 380 967.77	11 120 702.83	0.00	6 260 264,94
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 841 352.02	11 384 441.23	0.00	3 456 910,79
RECETTES	14 841 352.02	14 073 355.98	0.00	767 996,04
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	32 222 319,79	23 865 762,19	0,00	8 356 557,60
TOTAL GENERAL DES RECETTES	32 222 319,79	25 194 058,81	0,00	7 028 260,98

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

**1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations
en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

**2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation
des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

Affiche le

CA 2016

ID : 007-200013050-20170416-D-CC-020-201704-BF

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	18 553 000,00	4,213	11,150	0,541	2 068 660,00	4,777
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13 696 000,00	3,008	1,200	9,091	164 352,00	12,373
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	517 600,00	2,637	7,750	0,389	40 114,00	3,036
Cotisation foncière des entreprises	3 693 000,00	8,906	21,140	0,000	780 700,00	8,906
TOTAL	36 459 600,00	4,187			3 053 826,00	6,168

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le M. LE PRESIDENT,
A Durrenbach, le 10-04-2017
Le M. LE PRESIDENT,



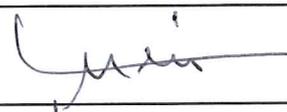
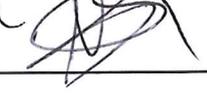
Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Durrenbach, le 10-04-2017

Les membres du Conseil Communautaire,

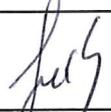
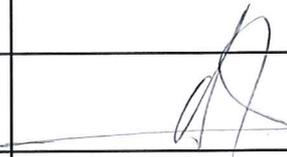
Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 28
 Nombre de suffrages exprimés : 31
 VOTES : Pour : 31
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Date de convocation : 4/04/2017

Délégué(es) titulaires	
ATZENHOFFER Alphonse	
BALL Jean-Claude	
CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille	
DESCHLER Annie	
DUDT Lysianne	
DUTEY Sylvie	
FUCHS Alain	
GARDON Karine	
HAAS Jean-Marie	
HASENFRATZ Rachel	
ISEL Roger	
JULLY Jean-Marie	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

KAISER Francis	
KLIPFEL Jean-Louis	
KREISS Alfred	
LEDIG Evelyne	
MULLER Jean	
NICASTRO Gérard	
PETER Guillaume	
PFEIFFER Dominique	
RICHERT Robert	
ROTH Marie-Louise	
SCHERTZ Christophe	
SCHLOSSER Charles	
SCHNEIDER Dominique	
SCHNEIDER Francis	
SCHNEPP Franck	
SIGRIST Benoît	
SITTER Pierrot	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SUSS Charles	
THALMANN Alfred	
WEISBECKER Jean	
WEISS Damien	
WEISS Marie-Line	
WERNERT Stéphane	
Délégué(es) suppléant(es)	
FERBACH Dominique	
FISCHER Alain	
FUCHS Thierry	
GANGLOFF Christian	
HOCH Georges	
KOCHER Bernadette	
LETZELTER Alain	
NIEDERER Gérard	
OSTER Rémy	
RAUSCHER Bernard	

Envoyé en préfecture le 25/04/2017

Reçu en préfecture le 25/04/2017

Affiché le

RECEVU

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL

ID : 067-200013050-20170410-D_CC_023_201701-BF

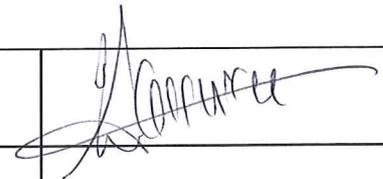
CA 2016

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

ROMIAN Serge	
SCHELLENBERGER Michèle	
STURM Céline	
WEGMANN Alain	
WEHRUNG Freddy	

Certifié exécutoire par le M. LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le et de la publication le

A le

